

NET
M.CASTIGLION Alain
135, bd Joliot Curie
38 600 FONTAINE

Nos Réf : 047 / DC / 2909

OBJET : ENTRETIEN DE LA RESIDENCE

Grenoble, le 29 Septembre 2008

Monsieur,

Nous nous permettons de vous écrire en notre qualité de syndic de la résidence « Le PREMIUM » 29, 31 rue Estiennes d'Orves et 3, allée Savignac à Echirolles.

En effet il a pu être constaté cet été notamment plusieurs problèmes relatifs au respect de du cahier des charges contractuel :

- Les montées d'escalier n'ont pas été nettoyées de tout le mois de juillet à début août et maximum 2 fois en août.
- Les vitres des halls d'entrée non pas été faites en juillet et bâclé début août.
- La poussière n'a pas été faite ni en juillet, ni en août et reste encore à ce jour des toiles d'araignée (bâtiment G)
- Les locaux poubelles sont très sales et presque jamais balayés

Il ressort de ces éléments que l'entreprise NET connaît un évident problème de régularité au niveau de sa prestation, faute sans doute d'un contrôle de qualité suffisant.

Nous vous invitons donc si vous souhaitez conserver l'entretien de ce site à tout mettre en œuvre pour maintenir le niveau d'excellence auquel vous nous avez habitués sur les copropriétés où nous travaillons ensemble.

Pour finir nous souhaiterions que votre personnel intervienne au niveau de la plage horaire comprise entre 9h00 et 11h00 et ce afin d'éviter au maximum les nuisances sonores liées à votre passage.

Espérant que ce courrier sera utile à la satisfaction de nos clients, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Le Syndic
Diégo CALZAVARA

